

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE L'EMPLOI LOCAL

Mener une politique pro-active pour favoriser la création et l'installation de nouvelles entreprises

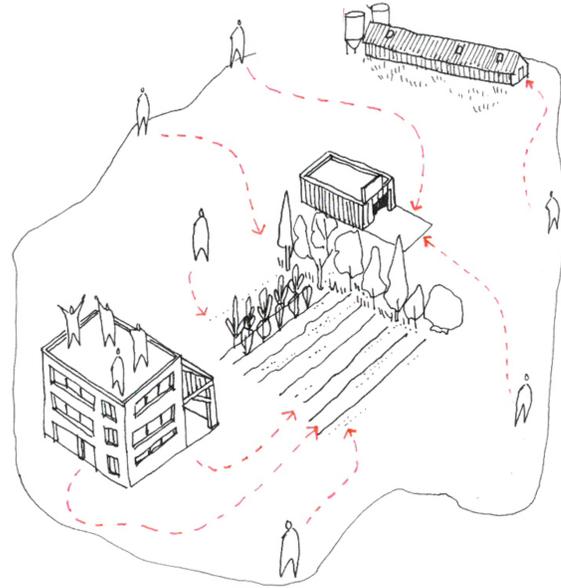
- Développer des structures d'accompagnement pour les entrepreneurs et entreprises en création (partenariats publics/privés).
- Se doter de locaux qualitatifs, à prix attractif.

Soutenir les structures existantes

- Favoriser les réhabilitations.
- Mettre en place des structures d'accompagnement pour éviter les échecs (partenariats publics/privés).
- Renforcer les partenariats avec les chambres consulaires

Développer l'offre de formation pour capter une main d'œuvre plus nombreuse et diversifiée

- Mettre des locaux à disposition d'associations
- Créer un club des jeunes
- Valoriser l'apprentissage en rapport avec les emplois locaux
- Développer le *compagnonnage*, pour créer des partenariats et favoriser la reprise d'activités par les jeunes.



OUVRIR LE PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ET NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

Mettre en place un réseau d'espaces de travail partagés

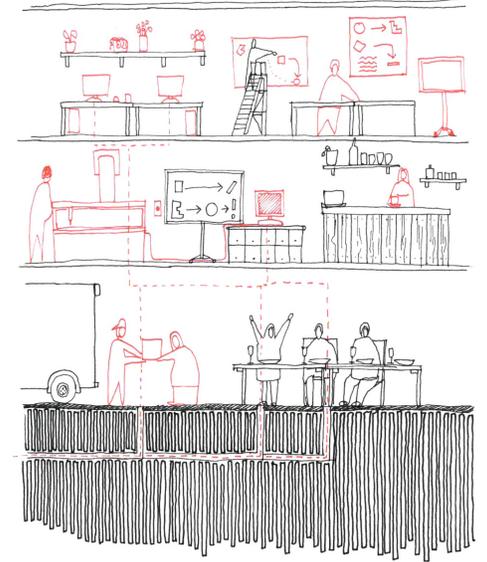
- Créer un réseau d'espaces de travail partagés, avec une antenne dans chaque Communauté de Communes
- Avoir des locaux et du matériel performants

Développer la fibre et les nouvelles technologies

- Développer la fibre en priorité sur les ZAE et les centres-bourgs
- Travailler un label « Territoire haut débit »

Affirmer une filière de service à la personne à l'échelle du Pays

- Renforcer le secteur de l'aide à domicile
- Développer l'accueil familial dans les communes



DÉFINIR UNE STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Définir la taille des ZAE pour répondre aux différentes demandes

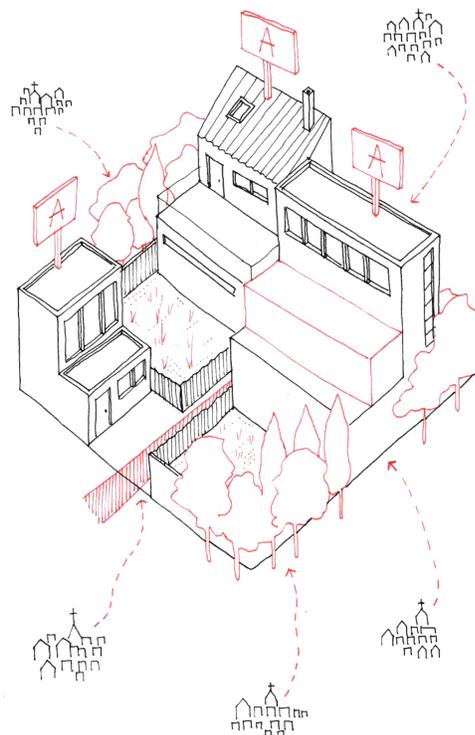
- Définir des ZAE attractives d'intérêt communautaire pour pérenniser les grandes entreprises
- Conserver une offre pour les petites entreprises (artisanat...)
- Aménager l'offre de locaux, pour permettre un parcours résidentiel des entreprises
- Requalifier les friches et locaux existants avant de créer de nouvelles zones
- Créer des coopérations entre les communes pour orienter les choix d'installations

Spécialiser les ZAE pour améliorer leur compétitivité et favoriser les effets-leviers

- Structurer les filières économiques locales
- Maintenir les structures agro-industrielles existantes

Améliorer l'attractivité des ZAE et rationaliser l'espace

- Développer des services annexes pour promouvoir les ZAE
- Améliorer les aménagements des espaces publics et les abords
- Créer un poste d'agent de développement pour gérer les ZAE



AFFIRMER L'IMPORTANCE DE LA PROXIMITÉ, FONDEMENT D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE POUR LE PAYS

Renforcer le processus de circuits-courts

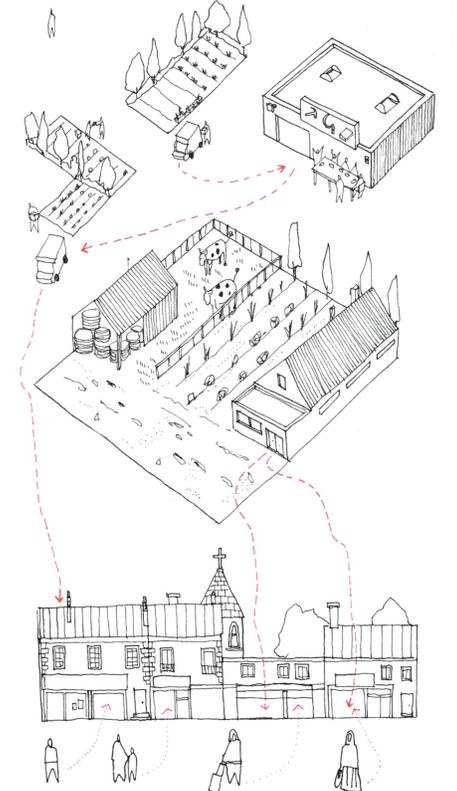
- Développer les circuits-courts avec la restauration scolaire et les entreprises, en lien avec les collectivités
- S'appuyer sur les actions initiées dans le cadre du futur Projet Alimentaire Territorial
- Favoriser les producteurs de l'Indre grâce aux circuits de proximité
- Accroître les tournées en milieu rural

Impulser une filière locale (artisanat, agriculture, ...) et faire émerger une image positive de l'économie du Pays

- Créer une filière d'exploitation (agriculture, artisanat, ...) à partir des produits locaux
- Créer un label propre au Pays : s'appuyer sur le label PNR
- Encourager les marchés de producteurs

Définir une politique volontariste de soutien aux commerces de proximité

- Limiter la dispersion des commerces.
- Favoriser la diversité dans les établissements (exemple : boulangerie, épicerie... au sein d'un commerce)
- Revitaliser les commerces de centres-bourgs existants (recherche de financements)
- Valoriser les tournées en milieu rural ou les livraisons à domicile des petits commerces



Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET LE MAINTIEN DE L'EMPLOI LOCAL

Mener une politique pro-active pour favoriser la création et l'installation de nouvelles entreprises

Soutenir les structures existantes

Développer l'offre de formation pour capter une main d'œuvre plus nombreuse et diversifiée

OUVRIRE LE PAYS DE LA CHÂTRE EN BERRY AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES ET NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

Mettre en place un réseau d'espaces de travail partagés

Développer la fibre et les nouvelles technologies

Affirmer une filière de service à la personne à l'échelle du Pays

DÉFINIR UNE STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION DES ZAE

Définir la taille des ZAE pour répondre aux différentes demandes

Spécialiser les ZAE pour améliorer leur compétitivité et favoriser les effets-leviers

Améliorer l'attractivité des ZAE et rationaliser l'espace

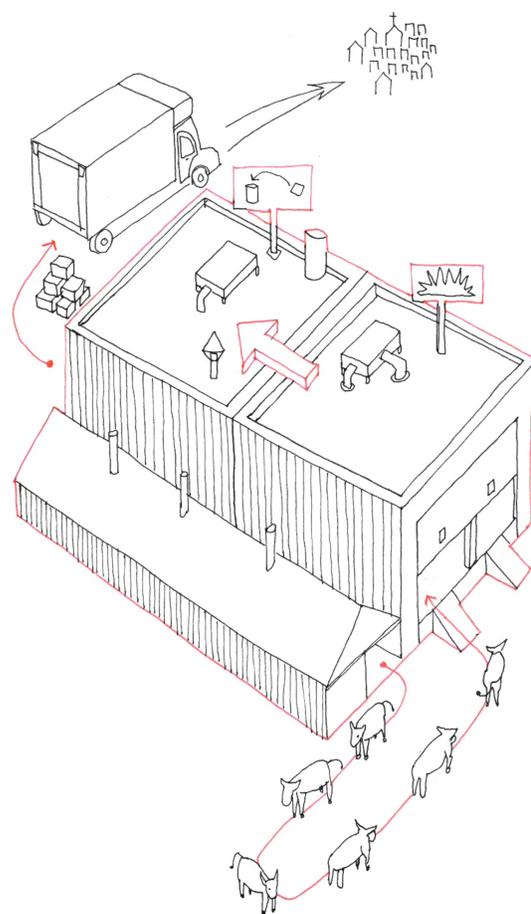
AFFIRMER L'IMPORTANCE DE LA PROXIMITÉ, FONDEMENT D'UNE NOUVELLE IMAGE DE MARQUE POUR LE PAYS

Renforcer le processus de circuits-courts

Impulser une filière locale (artisanat, agriculture, ...) et faire émerger une image positive de l'économie du Pays

Définir une politique volontariste de soutien aux commerces de proximité

CONFORTER L'AGRICULTURE, PILIER ÉCONOMIQUE ET IDENTITAIRE DU TERRITOIRE



Maintenir un cadre favorable à l'agriculture et à son développement et protéger les terres agricoles et les paysages

- Développer un label qualité élevage/paysage.
- Limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels et préserver les réserves foncières
- Accompagner les agriculteurs pour anticiper à 10 ans la reprise de l'exploitation

Développer la création d'une valeur ajoutée « agriculture »

- Conserver les outils structurants pour l'économie agricole (abattoir, atelier de transformation...)

Accompagner la diversification de l'agriculture dans le cadre d'une stratégie économique territoriale

- Ouvrir le monde agricole (circuits courts, biomasse, tourisme, énergies renouvelables)
- Développer des filières courtes en intégrant tous les acteurs
- Mutualiser les projets de filière bois et de méthanisation par le biais d'associations

FAIRE ENTRER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Définir un projet d'autonomie énergétique du territoire, en lien avec les contrats d'objectif territorial Energies Renouvelables

- Encourager les initiatives déjà engagées
- Mutualiser les démarches de diagnostics des potentiels en production d'énergies renouvelables (solaire, éolien, circuit de chaleur...)
- Mutualiser les projets de filière bois et de méthanisation par le biais d'associations

Allier transition énergétique et valorisation des paysages

- Réfléchir aux conditions d'intégrations urbaines et paysagères des dispositifs de production d'énergie

DÉFINIR UNE IMAGE TOURISTIQUE ATTRACTIVE POUR LE TERRITOIRE

Faire la promotion du territoire

- Diversifier les figures de proue du territoire (festivals, chemin de Compostelle)
- Poursuivre les efforts de signalétique engagés par le Département pour mettre en valeur la diversité des sites touristiques
- Renforcer le pôle culturel de La Châtre pour qu'il soit plus moteur

Préserver la qualité paysagère

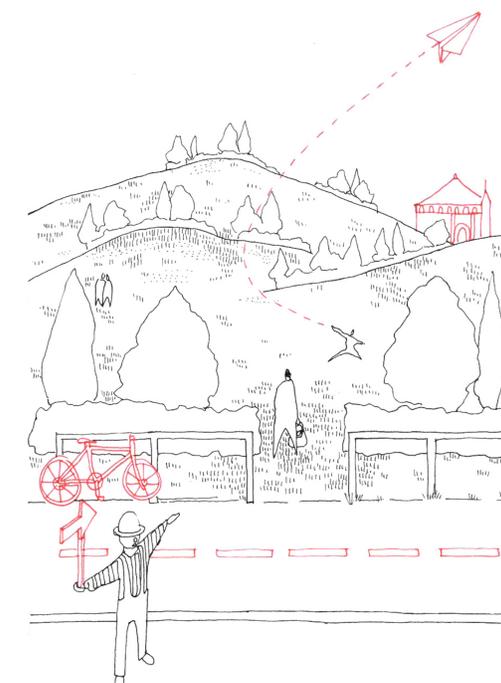
- Développer la valorisation des paysages
- Créer des parcours de découverte du Pays et de son bocage en lien avec les itinéraires cyclables

Étoffer l'offre touristique

- Mettre en réseau de l'offre existante pour valoriser l'ensemble du patrimoine du Pays
- Diversifier les angles d'approche de G. Sand (féminisme etc)
- Affirmer un développement touristique innovant en lien avec les atouts du territoire (festivals, événements, tourisme sportif,...)
- Valoriser les bords de l'Indre et les points d'eau
- Valoriser la voie verte entre La Châtre et Aigurande

Développer les infrastructures touristiques pour mieux retenir les visiteurs sur le territoire

- Remédier aux manques d'infrastructures touristiques (hébergements, restaurants...)
- Diversifier l'offre pour le tourisme itinérant
- Favoriser une montée en gamme des équipements touristiques et de restauration
- Inciter à la labellisation des structures hôtelières et des gîtes (« PMR », « accueil vélo »)



FACILITER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES NOUVEAUX MOYENS DE TRANSPORTS À L'ÉCHELLE DU PAYS

Développer des transports partagés et durables

- S'appuyer sur l'étude sur la mobilité rurale engagée par la DREAL
- Engager des études pour évaluer le potentiel de covoiturage et créer les aires adaptées
- Diversifier, renforcer et structurer les solutions en faveur de l'autopartage (aires de covoiturage, réseau d'auto-stop, moyens de communication spécifiques...), notamment pour les déplacements domicile-travail
- Améliorer l'efficacité du réseau de transports en commun à l'échelle régionale

Favoriser le déploiement d'un réseau cyclable multi-usages

- Spatialiser le domaine cyclable selon la présence d'équipements (scolaires, sportifs, ...) et de commerces
- Soutenir le développement du circuit « l'Indre à vélo » et « Compostelle à vélo »
- Faciliter la multifonctionnalité du réseau cyclable (pour les touristes et les habitants) en développant des aménagements (abris vélo, signalétique...)

Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis

CONFORTER L'AGRICULTURE, PILIER ÉCONOMIQUE ET IDENTITAIRE DU TERRITOIRE

Maintenir un cadre favorable à l'agriculture et à son développement et protéger les terres agricoles et les paysages

Développer la création d'une valeur ajoutée « agriculture »

Accompagner la diversification de l'agriculture dans le cadre d'une stratégie économique territoriale

DÉFINIR UNE IMAGE TOURISTIQUE ATTRACTIVE POUR LE TERRITOIRE

Faire la promotion du territoire

Étoffer l'offre touristique

Préserver la qualité paysagère

Développer les infrastructures touristiques pour mieux retenir les visiteurs sur le territoire

FAIRE ENTRER LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Définir un projet d'autonomie énergétique du territoire, en lien avec les contrats d'objectif territorial Energies Renouvelables

Allier transition énergétique et valorisation des paysages

FACILITER LES MOBILITÉS DOUCES ET LES NOUVEAUX MOYENS DE TRANSPORTS À L'ÉCHELLE DU PAYS

Développer des transports partagés et durables

Favoriser le déploiement d'un réseau cyclable multi-usages

GARANTIR LE MAINTIEN DE LA POPULATION POUR ENVISAGER UN RENOUVEAU

Développer une politique volontariste pour attirer de nouveaux habitants (jeunes actifs, familles)

- Cibler les ménages en début, milieu de parcours résidentiel en valorisant la qualité du cadre vie
- Définir la localisation des logements destinés aux familles à proximité des équipements structurants du territoire
- Encourager et faciliter l'installation de jeunes agriculteurs sur le territoire
- Développer une offre de services en lien avec le maintien des écoles (aide aux devoirs, accueil périscolaire avant et après l'école, etc)

Garder les jeunes en renforçant leurs liens au territoire

- Définir une politique jeunesse en lien avec le SRADDET
- Mettre en place une filière jeunesse (scolaire/formation/périscolaire) pour inciter les jeunes à rester sur le territoire

Accompagner les habitants plus âgés pour leur permettre de rester sur le territoire

- Faciliter le développement des services à la personne et de l'aide à domicile
- Permettre aux personnes âgées d'accéder aux services de santé et aux commerces en centre-bourg



ADAPTER LES LOGEMENTS POUR TOUS ET RENFORCER LES POSSIBILITÉS DE PARCOURS RÉSIDENTIELS

Définir une stratégie collective pour renforcer le logement social et offrir des possibilités aux nouveaux arrivants

- Permettre le développement d'infrastructures d'accueil pour les jeunes actifs : créer de nouvelles antennes des foyers jeunes travailleurs
- Accompagner les communes pour faciliter la mise en place de « baux à réhabilitation »

Diversifier le parc de logements pour renforcer les possibilités de parcours résidentiels

- Définir un cadre favorable aux réhabilitations et transformations des constructions existantes et résidences secondaires (OPAH)
- Maintenir l'offre pour les familles
- Renforcer l'offre de petits logements

Adapter l'offre d'habitat sénior

- Développer une offre adaptée de logements et résidences seniors.
- Poursuivre les missions d'adaptation des logements au vieillissement

REVITALISER LES BOURGS DE FAÇON QUALITATIVE ET COHÉRENTE

Améliorer la qualité des extensions urbaines et des lotissements

- Développer des outils pour faire appliquer une qualité globale (objectifs PNR, Plan de paysage...).

Renforcer les centres-bourgs

- Favoriser le renouvellement des centres-bourgs et la mobilisation des dents creuses et non les extensions linéaires
- Poursuivre l'identification des logements prioritaires et la communication sur les dispositifs d'aides financières

Définir une politique d'action en faveur des logements vacants et de l'amélioration du bâti

- Créer une SEM pour la réhabilitation du bâti dans les secteurs jugés prioritaires



S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR ASSURER LE MAINTIEN DE L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS

Veiller à la juste répartition des équipements et favoriser les mutualisations pour les pérenniser

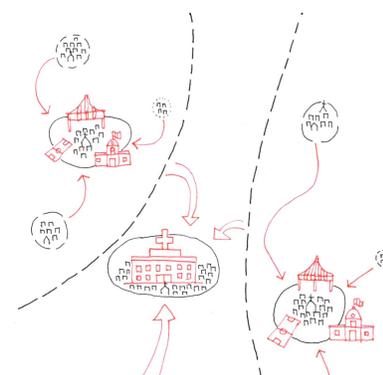
- Réfléchir à la complémentarité entre les communes d'un même bassin de vie et renforcer les mutualisations intercommunales

Anticiper et orienter les modifications de la carte scolaire par la définition d'un équilibre territorial

- Enrichir une offre d'équipements complémentaires (périscolaire, culture, sportif) à proximité des écoles
- Développer une offre de logements pour attirer les familles à proximité des écoles

Poursuivre la politique de valorisation des équipements de santé

- Affirmer les liens entre le SCOT et le Contrat Local de Santé.
- Éviter la surmultiplication des maisons de santé sur le territoire



FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE, LE FONDEMENT DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

Préserver, Valoriser et vivre les paysages

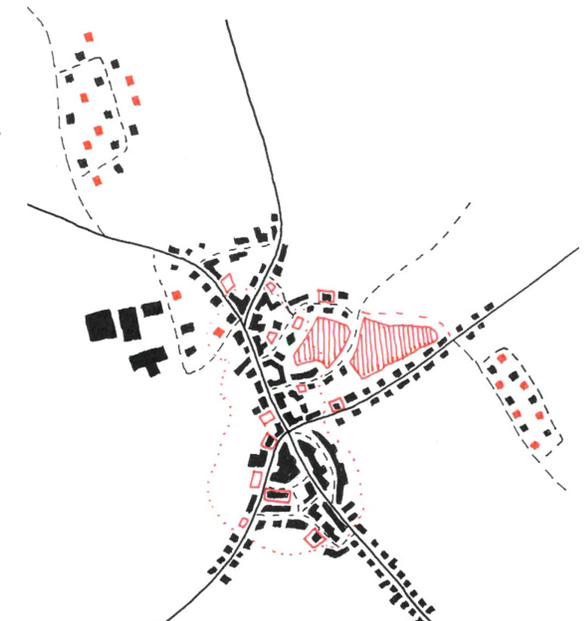
- Mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de valorisation (plan de paysage, observatoire des paysages, ...)
- Mettre en place un dispositif pour accompagner le maintien, l'entretien et la valorisation du bocage
- Définition de circuit de découverte des paysages dans une optique touristique et de cadre de vie en lien avec la TVB : vélo, rando, etc.
- Améliorer la qualité urbaine
- Conforter les centres bourg par une mise en valeur des espaces publics
- Définir les conditions d'accueil paysagères des extensions urbaines : contact avec les paysages agricoles, maintien des coupures vertes
- Reconquérir les paysages dégradés : maîtrise de la publicité (RLP), recomposition urbaine et paysagère des ZAE

Valoriser la trame verte et bleue

- Valoriser la trame verte et bleue pour son rôle dans l'attractivité du territoire (cadre de vie, tourisme nature, biodiversité...)
- Définir des prescriptions de protection pour les réservoirs de biodiversité de la trame verte et bleue du Pays dans les futurs documents d'urbanisme
- Inscrire la trame verte et bleue dans les zones à urbaniser

Prendre en compte les risques naturels

- Valoriser le rôle d'une trame verte et bleue en bon état pour limiter le ruissellement et les inondations
- Protéger les zones humides, qui jouent un rôle de tampon et retardent les crues
- Prendre en compte le risque inondation hors vallée de l'Indre (remontées de nappes, crues des affluents de l'Indre et de la Creuse).



Qu'en pensez-vous ? Donnez votre avis

GARANTIR LE MAINTIEN DE LA POPULATION POUR ENVISAGER UN RENOUVEAU

Développer une politique volontariste pour attirer de nouveaux habitants (jeunes actifs, familles)

Garder les jeunes en renforçant leurs liens au territoire

Accompagner les habitants plus âgés pour leur permettre de rester sur le territoire

REVITALISER LES BOURGS DE FAÇON QUALITATIVE ET COHÉRENTE

Améliorer la qualité des extensions urbaines et des lotissements

Renforcer les centres-bourgs

Définir une politique d'action en faveur des logements vacants et de l'amélioration du bâti

FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PAYSAGE, LE FONDEMENT DE LA STRATÉGIE TERRITORIALE

Préserver, Valoriser et vivre les paysages

Valoriser la trame verte et bleue

Améliorer la qualité urbaine

Prendre en compte les risques naturels

ADAPTER LES LOGEMENTS POUR TOUS ET RENFORCER LES POSSIBILITÉS DE PARCOURS RÉSIDENTIELS

Définir une stratégie collective pour renforcer le logement social et offrir des possibilités aux nouveaux arrivants

Diversifier le parc de logements pour renforcer les possibilités de parcours résidentiels

Adapter l'offre d'habitat sénior

S'INSCRIRE DANS UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR ASSURER LE MAINTIEN DE L'OFFRE EN ÉQUIPEMENTS

Veiller à la juste répartition des équipements et favoriser les mutualisations pour les pérenniser

Anticiper et orienter les modifications de la carte scolaire par la définition d'un équilibre territorial

Poursuivre la politique de valorisation des équipements de santé